

# La réforme du **cadastre** québécois

On a des plans  
pour vous!

## Le cadastre, c'est quoi?

Le cadastre identifie votre propriété sur un plan par un numéro de lot. Ce plan montre les mesures, la superficie, la forme et la position de votre propriété par rapport aux propriétés voisines.


Ce registre, qui existe depuis 1860, est incomplet et comporte des inexactitudes. Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a donc entrepris de le réformer.



Un nouveau cadastre

**complet**  
**fiable informatisé**  
constamment à jour

# Documents *recherchés*

- ✓ Certificat de localisation
  - ✓ Plan d'arpentage
  - ✓ Procès-verbal de bornage
  - ✓ Titre de propriété non enregistré
- 

## **Vous possédez l'un de ces documents?**

Envoyez-en une copie au Ministère. Ces documents contiennent des renseignements essentiels à l'arpenteur-géomètre qui réalise les travaux dans votre secteur.

## **Faites parvenir vos documents!**

(voir l'adresse au verso de la lettre jointe)

## *Le saviez-vous?*

*Une mauvaise représentation de votre propriété sur le plan de cadastre peut entraîner des retards ou autres désagréments lors de la construction, de la rénovation ou de la vente de celle-ci.*

*Contribuez à une bonne représentation de votre propriété.*

[www.mern.gouv.qc.ca/cadastre](http://www.mern.gouv.qc.ca/cadastre)  
sans frais au Québec : 1 888 733-3720